HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

05 septembre 2012

ENTONOX 170 bar, gaz pour inhalation
Bouteille aluminium de 2L avec un robinet en laiton avec manodétenteur et prise normalisée (CIP : 224 107-3)
Bouteille aluminium de 5L avec un robinet en laiton avec manodétenteur et prise normalisée (CIP : 224 109-6)
Bouteille aluminium de 15L avec un robinet en laiton avec manodétenteur et prise normalisée (CIP : 582 958-8)

Laboratoire LINDE HEALTHCARE

Protoxyde d'azote
Oxygène

Liste I
Médicament réservé à l'usage professionnel.

Code ATC : N01AX13

Date de l'AMM (Procédure nationale) : 10/07/2012

Motif de la demande : Inscription aux Collectivités de Entonox 170 bar en bouteille de 5 et 15 litres en complément de la spécialité Entonox 135 bar et Entonox 170 bar en nouvelle capacité de bouteille de 2 litres.

Indication thérapeutique :
« - Analgésie lors de l'aide médicale d'urgence : traumatologie, brûlés, transport de patients douloureux

- Analgésie des actes douloureux de courte durée chez l'adulte et l'enfant, notamment ponction lombaire, myélogramme, petite chirurgie superficielle, pansements de brûlés, réduction de fractures simples, réduction de certaines luxations périphériques et ponction veineuse

- Sédation en soins dentaires, chez les enfants, les patients anxieux ou handicapés

- En obstétrique, en milieu hospitalier exclusivement, dans l'attente d'une analgésie péridurale, ou en cas de refus ou d'impossibilité de la réaliser ».

Posologie : Cf. RCP.

Le service médical rendu par cette spécialité est important.

Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à la présentation déjà disponible.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %

Direction de l'Evaluation Médicale, Economique et de Santé Publique.